

9730425Z
ACADEMIE DE LA GUYANE
LYCEE PROFESSIONNEL RAYMOND TARCY
4401 AV GASTON MONNERVILLE
97320 ST LAURENT DU MARONI
Tel : 0594279796

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2016

Réuni le : 30/11/2016

Sous la présidence de : Guillaume-Claude Sauveur

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer avec le fournisseur qui sera retenu, le contrat pour l'achat du copieur a été acté par DBM N°8 ainsi que le contrat de maintenance qui lui est lié

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0